



## **CONDITIONS GENERALES du CENTRE d'ACCUEIL et de RESTAURATION le TAURUS**

### **Généralités**

Le Centre d'Accueil et de Restauration Le Taurus accueille principalement des groupes d'enfants et/ou d'adultes pour des activités sportives et de loisirs organisés par : des associations, des entreprises, des Centres de Vacances, des Fédérations ainsi que ces mêmes groupes pour leurs assemblées et séminaires de travail.

Le centre peut également accueillir des usagers à titre privé.

Il est strictement interdit de fumer dans tous les bâtiments.

Les animaux ne sont pas admis dans l'établissement.

Une tenue vestimentaire minimum (T-shirt, Short, Chaussures) est exigible dans les salles de restaurant et dans les parties communes de l'hébergement.

### **Réservation**

Toute réservation n'est effective qu'après acceptation et retour du devis établi par le Centre d'Accueil et de Restauration le Taurus, accompagné du règlement de l'acompte de 30% du montant du devis. La réservation doit faire apparaître : la dénomination de l'organisme, l'adresse complète, le nom du responsable, les dates, la durée, le nombre de participants. Tout dossier incomplet sera rejeté. En cas de non-paiement à la date d'exigibilité de l'acompte, la réservation sera considérée comme annulée du fait du demandeur.

### **Effectif**

Une variation à la baisse de 10% de l'effectif prévu lors de la réservation est tolérée en accord avec le responsable du Centre.

Sans convention préalable et sans information 15 jours avant l'arrivée du groupe, l'effectif indiqué sur le devis accepté, sera facturé.

### **Tarifs**

La tarification des prestations est applicable selon la délibération en vigueur du Conseil Municipal. Les tarifs comprennent exclusivement les prestations indiquées dans le devis. Toute prestation supplémentaire ou prolongation de séjour, même involontaire, est à la charge du client.

### **Taxe de Séjour**

Une taxe de séjour dont le montant est fixé par le Groupement de Commune est applicable. Le montant est indiqué sur le devis et tient compte de la durée du séjour et des exonérations éventuelles.

### **Hébergement**

Les séjours peuvent s'effectuer en pension complète, demi-pension ou location simple.

Quelle que soit la formule choisie, la durée du séjour commence à partir de 16 h et se termine à 10h le jour du départ.

Les clefs peuvent être retirées les jours ouvrés entre 14h et 17h30 à l'accueil du Centre. Dans le cas où il serait impossible de respecter ces horaires, il appartient au responsable du groupe de prendre contact avec le Centre pour convenir d'autres modalités dans la mesure du possible.

Une caution est demandée en contre partie de la remise des clefs au responsable du groupe.

Un état des lieux et des mobiliers est mis à disposition du responsable du groupe à son arrivée afin qu'il puisse en faire le constat. Toute remarque contradictoire doit être formulée auprès de l'accueil du Centre dans les 24 heures suivant la remise des clefs. En fin de séjour, en cas de constat de détérioration et/ou de nettoyage suite à des dégradations importantes entraînant des frais supplémentaires pour une remise en état, soit la caution déposée sera conservée en totalité, soit il sera établi une facture du montant du préjudice subi après entente avec le responsable du groupe.

La caution sera restituée par courrier dans les 30 jours suivant le départ du groupe dans le cas où aucun préjudice n'est constaté ou après réception du règlement intégral du montant de la facture des préjudices subis. Le Centre n'assure pas le blanchissage éventuel du linge des usagers. Celui-ci est à la charge du groupe.

### **Règles générales :**

En prévention de la détérioration des étanchéités des terrasses, il est strictement interdit d'accéder sur les toits terrasses et d'y jeter quelque objet que ce soit.

Respecter le sommeil des autres après 22h00

### **LE GARDIEN PRESENT SUR LE SITE A TOUTE AUTORITE POUR INTERVENIR ET FAIRE RESPECTER LES REGLES DU PRESENT REGLEMENT**

### **Restauration**

Horaires des repas :

Petit Déjeuner : 08h00 à 09h00

Déjeuner : 12 h 30

Dîner : 19 h 30

En fonction des prestations et de la fréquentation du restaurant, les horaires et le service peuvent être modifiés.

La salle de restaurant se trouvant sous l'hébergement, un respect des occupants est institué.

L'occupation de la salle de restaurant pour une animation accompagnant le repas ne pourra excéder :

18 h 00 l'après midi / 00 h 00 le soir

La salle de restaurant ne peut être mise à disposition uniquement pour des animations.

Toute demande de repas spécifiques, par le responsable du groupe, lors de la réservation, devra faire l'objet d'une confirmation du service de restauration.

**N.B. :** Le centre n'étant pas en mesure de faire face aux chocs allergiques dus aux régimes alimentaires, les demandes de Repas ALLERGIQUES doivent être faites avec la fourniture d'un certificat médical d'allergologue et sont soumises à l'approbation du service de restauration.

En substitution des repas CLASSIQUES le restaurant peut proposer des Repas

ALTERNATIFS (végétariens avec du poisson, des œufs ou des protéines végétales).

Il est possible de servir des repas froids sur demande formulée, au minimum, 48h à l'avance. Une fiche de mise à disposition des repas froids et de décharge de responsabilité du Centre sera signée par le responsable du groupe. Des glacières pour le transport de ceux-ci devront être prévues par le groupe.

### **Paiement**

Le règlement des prestations s'effectue par numéraire, carte bancaire, virement bancaire ou par chèque à l'ordre stipulé sur le devis ou facture dans les 30 jours après réception du document.

L'acompte exigé à la réservation est déduit de la facture finale.

Le non-respect de ce délai entraînera un Titre de Recette recouvrable par le Trésor Public habilité à engager des poursuites auprès du débiteur.

### **Conditions d'annulation**

Toute annulation doit être annoncée par écrit seulement, cachet de la poste faisant foi pour le courrier, date des rapports d'émission pour les mails et les fax. Le montant des retenues sera pour annulation :

- du 21<sup>ème</sup> jour au 1<sup>er</sup> jour du séjour 100% de l'acompte.
- du 22<sup>ème</sup> jour au 35<sup>ème</sup> jour précédant le début du séjour 75% de l'acompte
- du 36<sup>ème</sup> jour au 49<sup>ème</sup> jour précédant le début du séjour 50% de l'acompte
- du 51<sup>ème</sup> jour au 60<sup>ème</sup> jour précédant le début du séjour 30% de l'acompte.

### **Responsabilité**

Les locaux du Centre sont assurés au risque de fonctionnement (dégât des eaux, incendie, responsabilité civile). Le Centre se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de biens personnels et d'accident dû au non-respect des consignes du Centre. Chaque personne fréquentant le Centre doit être couverte par une assurance de responsabilité civile de particulier. Le client doit être assuré pour tous les risques d'accident pouvant survenir au groupe placé sous sa seule et entière responsabilité (pratique d'activités en général, encadrement, vol de matériel, détérioration des locaux etc....)

### **Sécurité**

L'accès au site est fermé de 21h30 à 7h30 sauf en cas d'événement exceptionnel.

L'accès aux locaux d'hébergement est sécurisé par un digicode. A leur arrivée, un code strictement réservé au groupe est attribué. Il convient à l'encadrement de décider de sa diffusion ou pas au groupe.

Le Centre offre toutes les garanties de fonctionnement en ce qui concerne la sécurité et l'hygiène, selon les normes en vigueur, dictées par les autorités de tutelle. Le plan d'évacuation et les consignes de sécurité sont affichés dans les locaux. Il est

conseillé d'en prendre connaissance et de faire repérer les issues de secours par toutes les personnes composant le groupe.

Pour des raisons de sécurité, le nombre de participants ne pourra en aucun cas excéder la capacité d'accueil des logements.

**Acceptation**

La participation à un séjour dans notre Centre implique la pleine et entière acceptation des présentes conditions.